



CHAMPIONNATS DU MONDE VETERANS LIMOGES (FRA) 1 au 5 octobre 2008

Armes : Epreuves individuelles : Fleuret, épée, sabre féminins.
Fleuret, épée et sabre masculins.

Programme et horaires des épreuves : voir dossier joint.

Accréditation :

Les participants devront présenter les documents suivants lors de l'accréditation :
Passeport, certificat médical (attestant l'aptitude de l'intéressé à pratiquer l'escrime de compétition) et décharge de responsabilité (lettre signée lors de l'accréditation).

Licence FIE :

Tous les participants doivent avoir une licence FIE valable pour la saison 2007/2008 au moment de l'engagement.

Catégories :

Les participants seront répartis en 2 groupes en fonction de leur âge figurant sur le passeport. Ils doivent uniquement tirer dans leur catégorie.

Catégorie A : 50 à 59 ans au 1^{er} septembre 2008.

Catégorie B : 60 ans et plus au 1^{er} septembre 2008.

Prix :

Médailles FIE pour les vainqueurs de chaque catégorie.
Médailles d'or, d'argent et deux de bronze, ainsi que des diplômes, pour chaque catégorie.

Formule :

Poules de 6 ou 7 tireurs, matches en 5 touches de 3 minutes. Le nombre de tireurs éliminés après les poules ne pourra être inférieur à 20% ni supérieur à 30% du nombre total de participants dans la catégorie.

Après les poules, élimination directe en 10 touches ; 2 manches de 3 minutes, avec une pause d'une minute entre chaque manche. **Pour le sabre, 1 minute de pause après 5 touches.**

S'il y a moins de 10 tireurs dans une catégorie, poule unique.

Engagements :

Le nombre d'engagements par Fédération est limité à quatre (4) participants par pays, par groupe d'âge et par arme. Les engagements par écrit doivent être transmis par la Fédération nationale de chaque participant au Comité d'organisation de ces Championnats du Monde d'Escrime, avant **le samedi 13 septembre 2008, dernier délai.**

Les engagements s'effectueront à l'aide du formulaire d'engagement disponible sur le site www.limogescrime2008.fr qui devra être rempli et renvoyé soit par e-mail soit par fax au Comité d'organisation : Fax : 00.33.(0)5.55.30.96.87

e-mail : engagements@limogescrime2008.fr

Droit d'engagements.

La FIE a approuvé un droit d'engagement de 80 € par participant et par arme.

Les droits d'engagements devront être payés en espèce en Euros lors de l'accréditation.

Arbitres :

Les délégations participantes ont l'obligation d'amener le nombre d'arbitres de catégorie A ou B en possession d'une licence FIE valable pour la saison 2007.2008, prévu par l'article o.81 du règlement soit :

1 à 4 tireurs : pas d'obligation 5 à 9 tireurs : 1 arbitre 10 tireurs ou plus : 2 arbitres

Équipement des tireurs

L'équipement personnel des tireurs doit être conforme aux règles de la FIE.

Les règlements pour les Championnats du Monde FIE concernant la tenue et l'équipement s'appliquent (lames FIE, tenues nationales, logo national, etc...)

Le port du masque à visière transparente est obligatoire pour les compétitions au sabre.

Un contrôle du matériel aura lieu la veille de chaque compétition.

Voyage et séjour :

Les frais de voyage, séjour et nourriture sont à la charge des participants. (voir liste des hôtels sur le site)

